

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG



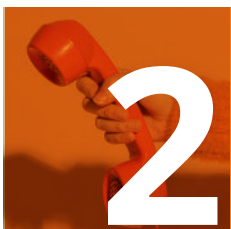
Faites immédiatement les premiers soins

Piqûre, blessure, contact avec une peau lésée :

- **Nettoyez** : eau et savon liquide.
- **Rincez** abondamment et séchez
- **Désinfectez** : 5 minutes au moins avec du Dakin ou de la Bétadine dermique

Contact avec une muqueuse (yeux, nez, bouche) :

- Rincez abondamment au sérum physiologique pendant au moins 5 minutes



Contactez le médecin référent, il évaluera le risque infectieux (contamination VIH, hépatites ou autres infections)

Téléphonez dans l'heure qui suit :

- au Trait d'union : 03 69 55 05 01
du lundi au vendredi, de 8h-17h (16h, le vendredi)
le samedi : 8h30-11h30
- En dehors de ces horaires :
 - aux urgences du NHC : 03 69 55 05 61
 - aux urgences des HUS Hautepierre : 03 88 12 70 20

Précisez clairement les circonstances de l'accident.

Conformez-vous aux consignes du médecin référent pour le suivi ultérieur, notamment en ce qui concerne le statut sérologique du patient source lorsqu'il est connu.



Informez votre médecin du travail

Dr

Téléphone



Déclarez un accident du travail dans les 24 heures

Auprès de votre employeur ou de :

.....



Rapprochez-vous du médecin référent AES ou du médecin traitant ou du médecin du travail pour le suivi clinique et sérologique.